

LE PÔLE BOIS ÉNERGIE DU GRÉSIVAUDAN :

UN PARTENARIAT UNIQUE ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS



Dans le contexte d'augmentation croissante des besoins en bois-énergie, les plates-formes de stockage sont des éléments essentiels de l'organisation des filières d'approvisionnement en biomasse-énergie, notamment pour les chaufferies qui fonctionnent avec un combustible sec. Le renforcement des infrastructures de la chaîne logistique de production et de distribution de plaquettes forestières devient nécessaire. L'exemple de la plate-forme de Goncelin est atypique : un schéma inhabituel associant des acteurs privés, des acteurs publics et une coopérative. Il traduit avant tout une prise de conscience, une détermination à valoriser la ressource de massifs forestiers de proximité, à trouver un appui auprès des financeurs.



A l'échelle des territoires, le besoin d'implantation de nouvelles plates-formes en bois énergie pour l'approvisionnement des chaufferies locales se fait ressentir. Un des premiers freins à leur mise en place est l'accessibilité au foncier. L'organisation et le mode de gestion de la plate-forme de Goncelin est emblématique. Elle est le résultat de nombreuses synergies, notamment pour solutionner la problématique foncière.

CROISEMENT DE VOLONTÉS

Valoriser la ressource des massifs forestiers de proximité et structurer l'approvisionnement en bois énergie sont les éléments fédérateurs de ce partenariat qui a réuni trois opérateurs privés et deux collectivités.

Le rapprochement des entreprises s'est effectué autour de :

- **Bois des Alpes services**, entreprise de travaux forestiers, et transformateur.
- La **Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise**, (CCIAG 38) pour qui cet outil industriel permet de devenir un élément structurant de la filière bois organisée en circuit court, afin de sécuriser l'approvisionnement, et de maintenir un prix compétitif et stable sur le long terme.
- **Coforêt**, coopérative de propriétaires de forêts, de producteurs de bois.

Du côté public, la **communauté de communes du Pays du Grésivaudan**, fortement motivée par les objectifs écologiques (réhabilitation d'une friche industrielle,...) et économiques du projet : son projet stratégique forestier (PSF), plan d'actions sur 5 ans pour la filière bois, prévoit le soutien à l'investissement et en particulier à la constitution d'un pôle bois ; la collectivité est engagée par ailleurs dans un plan climat air énergie territorial. La **commune de Goncelin** était fortement motivée par la réhabilitation de la friche industrielle et le soutien des entreprises.



CROISEMENT D'OBJECTIFS

Des objectifs de production, de sécurisation des approvisionnements pour les partenaires privés. Pour la collectivité, les objectifs de gestion durable de la forêt, d'adéquation de l'offre de bois local à la demande du marché (plaquettes forestières,...), de développement de la filière bois énergie, de diversification de l'économie et de soutien à l'emploi.

CROISEMENTS FINANCIERS

L'investissement foncier est constitué par l'acquisition de près de 8 hectares de friche industrielle répartis entre les opérateurs et la collectivité. La commune de Goncelin a, quant à elle, financé les infrastructures de proximité et l'accès au site.

En attendant le bilan économique de l'opération on peut d'ores et déjà dire que pour passer de la friche industrielle au mode fonctionnement du site près de 6.8 millions d'euros ont été mobilisés (acquisition comprise).

Les opérateurs ont autofinancé 88% du projet ; bénéficiant de 1,2 millions d'euros de subventions provenant de l'Europe (FEDER Alpes), de l'ADEME, et de la Région via le CDDRA Grésivaudan.

FONCTIONNEMENT DU SITE

Le principe de production avec stockage et séchage est de maintenir un stock tampon permanent pour renforcer la chaîne d'approvisionnement. Aujourd'hui l'ensemble du site est opérationnel. Il met en service deux plates-formes qui forment le pôle bois énergie du Grésivaudan. Son fonctionnement repose sur la mutualisation du matériel et le travail en commun. Cependant chaque unité (CCIAG 38, Coforêt) gère sa plate-forme et le stock tampon nécessaire aux besoins d'approvisionnement de ses propres cibles. La plate-forme répond en partie à la demande des chaufferies industrielles des zones urbaines comme Grenoble et Chambéry, à celles des plus petits réseaux de chaleur, ou des papeteries de proximité. Les acteurs privés comme Compagnie de Chauffage Intercommunale de l'Agglomération Grenobloise peuvent trouver dans cet outil de production une réponse à leur stratégie de développement et envisager d'entrer dans la transition énergétique en consacrant une part de plus en plus importante de bois énergie dans le mix énergétique qu'ils utilisent.

Par ailleurs Bois des Alpes services se positionne davantage comme prestataire de services qu'apporteur de matières premières ; il assure la logistique des trois plates-formes. A ce titre il a dû investir dans du matériel de transformation (broyage, logistique...).

Ce système de mutualisation permet entre autres de gagner en rentabilité et d'atteindre une fluidité de production. Le roulement annuel est estimé à 80 000 tonnes de plaquettes, soit 100 000 m³ de bois, toutes essences confondues (produits non utilisés en bois d'œuvre ou en bois bûche, voire souches).

Selon le tonnage, la qualité ou le niveau de séchage, le prix de vente hors taxes se situe entre 60 et 90 euros/tonne. Le pôle bois énergie fait intervenir 2 personnes à temps plein, 2 à temps partiel et 40 emplois équivalents temps plein si l'on considère toute la chaîne, du bûcheron aux transporteurs.

LA DETERMINATION DES ACTEURS

La réussite du projet résulte des synergies entre partenariats d'acteurs publics et privés. Le projet initial remonte à 2003. Après de nombreux soucis administratifs et de longues tergiversations avec le propriétaire de la friche industrielle, il se sera passé près de 5 ans avant de pouvoir envisager sereinement la mise en œuvre du projet.

Cependant ces années auront permis de mûrir le projet et de l'adapter au contexte actuel. Le rôle de la communauté de communes du Grésivaudan et de la commune de Goncelin ont été déterminant à plusieurs étapes, et l'acquisition du foncier n'aurait pu se faire sans l'engagement des élus, puisque Le Grésivaudan a dû se porter acquéreur d'une grande partie du foncier avant de la rétrocéder aux acteurs sous des formes adaptées.

Enfin le financement de l'Europe est à souligner puisque c'est 900 000 d'euros de financement public qui est apporté par le FEDER via le programme alpin.

